

La maison hantée de Vailhauquès - 1/3

Vous connaissiez l'histoire de la maison hantée de Vailhauquès ? Peut être avez vous été en vacances là-bas ? Je vous raconterez tout sur cette maison (du moins je vais essayer)...

Vailhauquès est un village de 1400 habitants (en 1988) se situant à une quinzaine de kilomètres de Montpellier (Hérault). Composé d'une partie ancienne, autour de laquelle se sont ajoutées des constructions pavillonnaires. Séparé par moins d'un kilomètre du corps central du village, et situé sur la route menant à Montarnaud, on trouve le lieu dit du Mas de Lacoste, constitué de quelques maisons. C'est là qu'habitent les époux B., leur fils (16 ans) et le grand-père.

L'histoire

Leur demeure est une ancienne cave à vin, construite soixante-dix années plus tôt, une solide bâtisse au murs épais. Elle n'est attenante à aucune autre construction. Les B. L'ont achetée en 1969 et aménagée petit à petit, tranquillement. En cette année 1987, ils ont tous les deux une cinquantaine d'année. Elle travaille comme femme de service à la maternelle du village, et lui est employé à la Faculté de Médecine de Montpellier. De plus, il s'occupe de l'association Terre des Hommes pour la zone de Vailhauquès. Tous deux sont très croyants.

L'affaire de Vailhauquès débute un soir du mois de novembre 1987, lorsque madame B. Entend des bruits sourds dans sa maison. Ne s'inquiétant pas, elle préfère n'en parler à personne. Pourtant, les bruits se répètent, et tous les habitants se mettent à les entendre. Ils apparaissent seulement la nuit. Voici comment les décrit le propriétaire des lieux :

"Ces bruits sont très sourds au départ (que nous situons dans le garage), ils arrivent progressivement, s'amplifient dans l'appartement. Cela peut ressembler à la dilatation d'une cuve en métal ou bien à une dalle de ciment qui tomberait sur le plancher ou bien encore le bruit d'une portière. Quelquefois, la force et la résonance sont invivables. "

(Midi Libre 20/2/88)

Et pour ajouter au mystère, il est impossible de localiser la source du bruit. Cependant, les gendarmes présents sur les lieux la nuit du 16 au 17 janvier, si ils confirment la résonance métallique des coups rapportés par de nombreux témoins, indiquent le côté Nord-Est de la bâtisse comme "source" possible (PV de renseignement judiciaire, pièce n°1 du rapport de Gendarmerie). Les nuits de la famille se transforment en cauchemar.

Entre novembre et février, quasiment toutes les nuits sont marquées par le phénomène. Mr B. établit un relevé (pièce n°8 du rapport de Gendarmerie) : entre le 7 décembre 1987 et le 21 janvier 1988, seules 7 nuits resteront calmes. Le record sera de 113 coups pour la seule nuit du 23 au 24 janvier ! (La gazette de Montpellier 5/2/88, Le Monde 16/2/88) Le phénomène est "répétitif" et s'est manifesté à "des heures irrégulières la nuit pendant les premières semaines avant de devenir plus irrégulier" (Extrait du PV de renseignement judiciaire suite à l'audition de G. B. Par la Gendarmerie, le 22/1/88).

Devant ce qui leur arrive, les B. Sont déstabilisés. On le serait à moins... Ils ne restent cependant pas inactifs.

Première étape, faire constater le bruit par des témoins. Parmi eux, Jean-Marie Boude, qui, le 9 janvier 1988, vers 23h, entend une quinzaine de "coups". Étant employé au Service des eaux, il fait couper la conduite allant de Vailhauquès à Montarnaud durant la nuit du 18 au 19 janvier, de 22h à 6h. Rien ne change : entre 23h20 et 3h30, les coups reviennent...

Ils font aussi appel à Marc Eulry, géologue du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). Il vient une première fois, la nuit du 16 au 17 décembre. Rien... Il revient la nuit du 14 au 15 janvier. Cette fois, les coups se font entendre :

"Ceux-ci étaient peu audibles au début et très espacés. Au fur et à mesure de leur manifestation, l'intensité de

La maison hantée de Vailhauquès - 2/3

la vibration augmentait et les coups devenaient de plus en plus rapprochés. A l'aide d'un verre plaqué contre le mur Nord-Est du séjour, j'ai écouté la résonance afin d'essayer de la localiser. Cela me semblait provenir du sous-sol de la maison et nous sommes descendus dans la remise.

Il y a eu une interruption courte et le bruit s'est à nouveau déclaré. J'ai alors écouté contre le pilier en béton ancré au beau milieu de la remise et j'ai entendu le bruit de façon plus nette. Il me semblait émaner du sol mais je n'ai pas pu localiser la source qui semblait se déplacer. Tout cela n'est que très subjectif car je n'étais pas en possession de matériel adéquat (...) J'ai conclu qu'il ne s'agissait pas de mouvement de sous-sol susceptible de provoquer des désordres dans la construction et susceptibles de mettre en danger ses habitants.

A mon avis, l'hypothèse du phénomène purement naturel semble devoir être écartée du fait du caractère répétitif et régulier de cette manifestation sonore. Il se peut toutefois que la structure de la maison et les caractéristiques du sol d'assise favorisent la propagation et l'amplification d'une vibration d'origine lointaine. "

(extrait du PV d'audition du 6/2/88 de Marc Eulry, pièce n°5)

Toujours sans réponses à leurs interrogations, les B. Demande le renfort de la brigade de Gendarmerie de Saint Gély du Fesc, dont dépend la commune de Vailhauquès. Laquelle constate les nombreux témoignages et leur concordance dans la description du phénomène. Ils vérifient aussi que celui-ci n'ait pas été occasionné par un farceur ou quelqu'un cherchant à nuire aux B... Sans résultats...

Avec l'accord des B., la Gendarmerie contacte le 19 janvier Yves Lignon et son "Laboratoire de parapsychologie". Cet enseignant toulousain se rend sur les lieux le 30 janvier, accompagné de ses collaborateurs Marc-François Michel et Thierry Dupont. Ils recueillent les témoignages des habitants, se livrent à différents tests : générateur aléatoire avec les propriétaires, le fils étant absent, et deux voisins (nous reviendrons plus loin sur cet appareil), vérification de l'existence d'un effet radar parasite (négatif). De plus, ils sont témoins de quatre coups que leur appareillage ne leur permet pas d'enregistrer avec une qualité satisfaisante. Le matériel rassemblé permet néanmoins à l'équipe toulousaine d'être très claire :

"Il s'agit d'un phénomène naturel de type psycho-kinèse (action de la pensée sur la matière). Ce phénomène assez rare en parapsychologie est provoqué inconsciemment par les occupants de la maison à la suite d'une brusque décharge émotionnelle consécutive à un conflit avec le voisinage. " (Midi Libre, 1/2/88)

L'équipe annonce son retour prochain avec du matériel plus adéquat.

Cependant, cette "explication" ne satisfait pas Monsieur B. Qui décide de faire appel à un exorciste. Virulente réaction de Lignon, qui juge sa présence incompatible avec "certaines pratiques". Cependant, Georges B. Fait appel à ses amis prêtres et leur demande de prier pour lui et sa famille. Le soir suivant, il n'y aura que 4 coups, qui paraissent moins forts que les jours précédents (La Gazette de Montpellier, 5/2/88).

Le 6/2/88, Midi Libre ré-ouvre ses colonnes à Jean Vianès, l'ancien chroniqueur scientifique du journal, alors en retraite. Il réintroduit la piste géologique, alors très en retrait dans les esprits, en argumentant que les bruits pourraient être occasionnés par des phénomènes connus sous le nom de "paradoxe de Venturi" et "coup de bélier". Mais qui l'entend ? Nous reprendrons plus loin ses explications.

La venue de Yves Lignon, et ses conclusions, ont en tous cas donné une ampleur nationale à cette affaire. Elle dépasse désormais le cadre de la presse régionale, qui présente Lignon comme la clé du mystère : "Le parapsychologue qui a déjà résolu plusieurs mystères de ce type... " (Midi Libre, 1/2/88 ; "Professeur de mathématiques à l'université Toulouse-Le Mirail (...) est l'un des seuls spécialistes français de parapsychologie" (La gazette de Montpellier, 5/2/88). Le 11 février, Midi Libre annonce le retour de l'équipe en ces termes : "Lignon avec des renforts". Les principales chaînes de téléviseront des envoyés spéciaux. Des magnétiseurs, radiesthésistes, médiums, voyants, exorcistes amateurs rôdent autour de la maison qui devient un lieu touristique pour les promeneurs du dimanche.

En fait, l'équipe est revenue le mercredi 10 février afin de mener une étude plus large. Une trentaine de personnes vont assister à ce que Lignon nommera un "exorcisme scientifique". Vous avez bien lu : "exorcisme scientifique". C'est l'expression qu'utilisera l'enseignant toulousain, vers 5 heures du matin, le 11 février, pour qualifier son travail. Et il ajoute qu'"il ne se passera probablement plus jamais rien" (Midi Libre, 12/2/88).

La maison hantée de Vailhauquès - 3/3

Sortie de l'équipe du Laboratoire de parapsychologie de Toulouse...

Le samedi 13/2, toujours dans Midi Libre, Jean Vianès revient à la charge, en précisant comment les phénomènes de "coup de bélier" et "paradoxe de Venturi" pourraient s'articuler avec la périodicité nocturne du phénomène. Ce même jour, Gilly revient sur place avec des assistants. L'un d'eux descend dans le puit de la maison, frappe à plusieurs reprises contre les parois, produisant un bruit dans la maison que les B. Décrivent comme identique à ceux qui hantent leurs nuits depuis trois mois...

La presse locale change alors son fusil d'épaule : "La géologie passe, les esprits trépassent " titre La gazette (19/2/88), précisant que les bruits "devraient se résorber lorsque le niveau d'eau du massif aura baissé... ", tandis que Midi Libre annonce qu'il n'y a "Plus de mystère à Vailhauquès". Et de poursuivre "Au panier l'ordinateur d'Yves Lignon qui en grand gourou s'est livré à un véritable exorcisme scientifique et coup de chapeau à l'ancien chroniqueur scientifique de Midi Libre... " (Midi Libre, 16/2/88). Cependant, La gazette précise que Lignon pense que l'hypothèse géologique est possible mais pas unique. Pour lui, l'hypothèse de la psychokynèse reste d'actualité.

Aujourd'hui

Et les bruits ? Ils continuent encore longtemps. La gazette du 11 mars 1988 précise que pour la seule nuit du 2 au 3 mars, on en a entendu 80... Cependant, le bruit s'est atténué. Il faudra attendre la mi-mars pour que le silence revienne : "Silence à la maison qui frappe" annonce La gazette du 1/4/88, qui constate que cela confirme l'hypothèse hydrogéologique "Car il fallait ces deux mois de sécheresse pour réguler les réseaux hydrauliques, assécher la terre et vérifier l'influence des pluies exceptionnelles. " Cet arrêt des bruits est confirmé par le rapport de gendarmerie :

"Mentionnons que le 28 mars 1988, une communication téléphonique des époux B. Nous a permis d'apprendre que les bruits avaient cessé de les importuner depuis plusieurs jours. La disparition de ce phénomène semble devoir être liée à l'assèchement naturel des nappes phréatiques provoqué par le manque de pluie. "

Et le rapport de conclure :

"Des diverses investigations entreprises par les différents organismes qui se sont rendus sur place, la thèse du phénomène naturel à caractère hydrologique semble être la plus probable. "

(PV de renseignement judiciaire, pièce n°1, feuillet 3).

Deux ans après, les B. Déménagent, laissant la place aux propriétaires actuels. Ils n'ont jamais entendu de bruits similaires, cette histoire les amuse beaucoup, et ils sont ravis de vivre dans cette demeure.

Si la disparition des bruits marquait la fin de cinq mois terribles pour les B., cette affaire allait laisser la place à une controverse qui dure encore aujourd'hui.